



Edité le : 06/01/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 3

Communauté de communes du Clermontais

20 avenue raymond lacombe
BP 40
34800 CLERMONT L HERAULT

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE25-178823	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2512-26646-2	N° Prélèvement :	00332085
N° Analyse :	00333855		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CENTRE MOUREZE	Code PSV :	0000001125
Localisation exacte :	49 rue de la dolomie		
Dept et commune :	34 MOUREZE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,6185118600	Y :	3,3565314400
UGE :	1633 - CC. CLERMONTAIS		
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	CTE COMMUNES DU CLERMONTAIS	Motif du prélèvement :	CS
	ESPACE MARCEL VIDAL		
	20 AVENUE RAYMOND LACOMBE BP40		
	34800 CLERMONT L'HERAULT		
Nom de l'installation :	CC. CLE - MOUREZE	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 10/12/2025 à 10h35	Code :	000993
	Réception au laboratoire le 10/12/2025 à 13h51		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Conditions de prélèvements : IND		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 11/12/2025 à 07h23

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité		Références de qualité	
Température de l'eau	11D1@	13.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0			25	#
pH sur le terrain	11D1@	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	11D1@	0.33	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	11D1@	0.35	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05				
Bioxyde de chlore après dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05				
Durée de dégazage	11D1@	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013					
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000				0	#
Escherichia coli (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000			0		#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2			0		#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	34BSIR*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2				0	#
Caractéristiques organoleptiques										
Aspect de l'eau	11D1@	0	-	Analyse qualitative						
Odeur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative						
Saveur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5				#
Couleur vraie (eau filtrée)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur	11D1@	0	-	Qualitative						
Turbidité	11D1@	0.15	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques										
Analyses physicochimiques de base										
Conductivité électrique brute à 25°C	11D1@	508	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50			200 1100	#
Cations										
Ammonium	11D1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05			0.10	#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11D1@ ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS11-2020)
34BSIR* ANALYSE ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS34-2025)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 06/01/2026

Identification échantillon : LSE2512-26646-2

Destinataire : Communauté de communes du Clermontais

Marion MAJCHRZAK
Technicienne de Laboratoire

A handwritten signature in black ink, slanted upwards to the right. The signature appears to be 'MAJCHRZAK' with a stylized initial 'M'.